

Herbicide sélectif pour :

- rosiers, arbres et arbustes d'ornement (conteneurs et pleine terre).
- plantes vivaces ornementales en pépinières et espaces verts.



RONSTAR[®]
TX

Contient :

1,5 % de carbétamide,
2 % d'oxadiazon
sous forme de granulés (GR).

AMM N°: 8400447

Classement : Xn - Nocif / N - Dangereux pour l'environnement



20 kilos

 Bayer



RONSTAR[®] TX

Herbicide sélectif pour :

- rosiers, arbres et arbustes d'ornement (conteneurs et pleine terre).
- plantes vivaces ornementales en pépinières et espaces verts.



Le produit

Ronstar[®] TX est un herbicide sélectif de pré-émergence des mauvaises herbes, ayant une remarquable sélectivité vis-à-vis des végétaux ligneux et de diverses plantes vivaces.

Ronstar[®] TX est composé d'oxadiazon et de carbétamide, deux molécules herbicides originales mises au point par notre recherche, dont les modes d'action et les champs d'activités sont complémentaires.

Dans les espaces verts, **Ronstar[®] TX** apporte une solution technique au délicat problème du désherbage des vivaces ornementales, utilisées seules ou en panachage d'arbres et/ou d'arbustes décoratifs.

Par sa présentation micro-granulés de couleur bleue, **Ronstar[®] TX** s'applique facilement et visiblement sur tous les sols.

Dose(s) et usage(s) autorisé(s)

DESHERBAGE	Dose de Ronstar TX/ha	Dose de Ronstar TX/m ²
Arbres et arbustes - pépinières - espaces verts	120 kg 180 kg	12 g 18 g
Rosiers	120 kg	12 g
Plantes vivaces ornementales (voir la liste des espèces pouvant être traitées avec Ronstar[®] TX)	120 kg	12 g

Sur conifères en conteneurs, ne pas dépasser la dose de 12 g/m².

N.B. : densité : 0,7 (soit 1 litre = 700 g ; 10 ml = 7 g).

Champ d'activité

Ronstar[®] TX est efficace sur la plupart des mauvaises herbes annuelles (mono et dicotylédones) au fur et à mesure de la germination de leurs graines et sur leurs très jeunes plantules.

Il est par contre sans effet sur les mauvaises herbes annuelles déjà développées et les mauvaises herbes établies (chardons, chiendents).

Du fait de la présence d'oxadiazon, **Ronstar[®] TX** limite la végétation du liseron.

PRINCIPALES MAUVAISES HERBES SENSIBLES :

Graminées	Agrostide jouet du vent • pâturin annuel • ray-grass • folle-avoine • digitaires • sétaires • panic (echinochloa).
Dicotylédones	Amarantes • arroche • capselle (bourse à pasteur) • chénopodes • épilobes • érigeron du Canada • euphorbes annuelles • mercuriale annuelle • morelle noire • mouron des champs • pensée sauvage • pourpier, renouées (polygonum) • fumeterre • gaillet gratteron • laitrons annuels • matricaires annuelles • séneçon commun • spergule • véroniques.

Mauvaises herbes moyennement sensibles : Galinsoga, moutarde, mouron des oiseaux, ravenelle, sagine.

N.B. : **Ronstar[®] TX** présente une bonne activité herbicide en préventif contre le marchantia (hépatique).

Sélectivité - Liste de végétaux pouvant être désherbés avec RONSTAR[®] TX

Ronstar[®] TX se montre remarquablement sélectif, même au stade jeunes plants venant d'être repiqués.

- végétaux ligneux feuillus,
- rosiers en pleine terre, en massifs notamment,
- conifères à aiguilles (épicéa, sapin, cèdre, pin),
- certaines plantes vivaces ornementales (pour de plus amples informations, consulter la fiche technique) dès leur mise en terre, ainsi que pour les autres conifères à écailles (cyprès, chamaecyparis, thuya) âgés de 3 ans et plus plantés en pleine terre.

En pépinières, il est possible de désherber au **Ronstar[®] TX** même les jeunes plants repiqués.

Dans les jardins, parcs et autres espaces verts, **Ronstar[®] TX** peut être employé de suite après la plantation.

ARBRES ET ARBUSTES FEUILLUS

- Acer negundo, pseudoplatanus et saccharium (érables)
- Aesculus hippocastanum (marronnier)
- Ailanthus (ailante)
- Albizzia julibrissin (acacia de Constantinople)
- Alnus (aulne)
- Berberis thunbergii (épine vinette)
- Betula verrucosa (bouleau blanc)
- Buddleia variabilis, Buxus (buis)
- Calluna (bruyère)
- Carpinus betulus (charme)
- Caryopteris x clandonensis
- Castanea sativa (châtaigner)
- Catalpa bignonioides
- Celtis occidentalis (micocoulier)
- Cercis siliquastrum (arbre de Judée)
- Chamaecerasus nitida (Lonicera)
- Chaenomeles japonica (cognassier du Japon)
- Cornus alba (cornouiller)



RONSTAR[®]
TX

Herbicide sélectif pour :

- rosiers, arbres et arbustes d'ornement (conteneurs et pleine terre).
- plantes vivaces ornementales en pépinières et espaces verts.

- | | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Corylus avellana (noisetier) - Cotoneaster franchetii et dammeri - Cotinus coggyria (arbre à perruque) - Crataegus oxycantha (aubépine) - Cytisus hybrides (genêts) - Deutzia hybride - Eleagnus angustifolia - Erica (bruyère) - Escallonia - Eucalyptus spp. - Euonymus japonicus (fusain) - Fagus sylvatica (hêtre) - Forsythia spp. - Fraxinus excelsior (frêne) - Genista (genêt) - Ginkgo biloba (arbre à écus) - Gleditsia triacanthos (févier) - Hedera helix (lierre) - Hibiscus syriacus (althéa) - Hippophae rhamnoides (argousier) - Hypericum calycinum et hookerianum (millepertuis) - Juglans nigra (noyer) - Koeleruteria paniculata (savonnier) | <ul style="list-style-type: none"> - Kolkwitzia amabilis - Laburnum anagyroides (cytises faux ébénier) - Lavandula spica "Vera" (lavande) - Ligustrum ovalifolium (troène) - Liquidambar styraciflua - Liriodendron tulipifera (tulipier de Virginie) - Lonicera (chèvrefeuille) - Mahonia aquifolium - Malus (pommier d'ornement) - Morus alba (mûrier) - Nerium oleander (laurier rose) - Parthenocissus quinquefolia et tricuspidata (vignes vierges) - Paulownia imperialis - Perovskia atriplicifolia - Philadelphus coronarius (deringat) - Photinia - Pittosporum spp. - Platanus acerifolia (platane) - Populus nigra (peuplier) - Potentilla fruticosa - Prunus cerasifera (pruniers à fleurs) | <ul style="list-style-type: none"> - Prunus laurocerasus (lauriers cerises) - Prunus lusitanica (laurier du Portugal) - Prunus pissardi - Pyracantha (buisson-ardents) - Quercus rubra (chêne) - Ribes sanguineum (groseiller à fleurs) - Robinia pseudoacacia (robinier faux acacia) - Rosa canina et multiflora (rosiers) - Rosmarinus (romarin) - Salix matsudana et vitellina (saules) - Sambucus nigra (sureau) - Sophora japonica - Sorbus aucuparia (sorbier des oiseleurs) - Spartium junceum (genêt d'Espagne) - Spiraea spp. - Symphoricarpos racemosus (symphorine) - Syringa vulgaris (lilas) - Tamarix pentandra (tamaris) - Tilia cordata (tilleul des bois) - Viburnum plicatum (viornes) - Weigelia hybrides. |
|--|--|--|

Cette liste non exhaustive mentionne les végétaux sur lesquels la sélectivité de **Ronstar[®] TX** a été vérifiée. Pour appliquer **Ronstar[®] TX** sur d'autres végétaux, nous consulter.

SÉLECTIVITÉ VARIABLE SUR

- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Abelia - Arbutus unedo (arbousier) - Caryopteris - Cedrus atlantica (cèdre de l'atlas) - Chamaecyparis lawsoniana (cyprés de lawson) - Cornus (cornouiller) - Juniperus virginiana (genévrier de Virginie) | <ul style="list-style-type: none"> - Kerria (corète) - Lagerstroemia (lilas des Indes) - Picea abies (épicéas sapin) - Pieris (andromède du Japon) - Pinus nigra austriaca (pin noir d'autriche) - Pseudotsuga menziesii (sapin de Douglas) - Taxus baccata (if) | <ul style="list-style-type: none"> - Thuja occidentalis (thuya du Canada) - Thuja orientalis (thuya de Chine) - Thuja plicata - Thuja plicata "Atrovirens" - Wisteria Sissensis (glycine). |
|--|---|---|

ESPÈCES SENSIBLES

- | | | |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Ampelopsis (vigne vierge) | <ul style="list-style-type: none"> - Cupressus | <ul style="list-style-type: none"> - Cupressocyparis |
|---|---|---|

Sur cupressacées utiliser Festival[®].

LISTE DES PLANTES ORNEMENTALES POUVANT ÊTRE DÉSHÉBÉES AVEC Ronstar[®] TX

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Achillea millefolium - Acanthe mollis - Agapanthus umbellatus - Agastache mexicana - Allium schlenoprasum (ciboulette) - Althaea rosea (rose trémière) - Alyssum saxatile (corbeille d'or) - Anemone japonica - Anthemis tinctoria - Aquilegia (ancolies)* - Arabis albida (arabette, corbeille d'argent) - Archangelica officinalis (angélique) - Armeria maritima - Armeria maritima rubra - Armeria maritima "gloire de Dusseldorf" - Asperula odotara | <ul style="list-style-type: none"> - Aster alpinus - Aster d'automne violet - Aster hybrides - Aubrietta deltoïdes - Bergeia crassifolia - Campanula carpatia - Campanula muralis - Campanula persicifolia - Celeri vivace - Centaurea montana - Cerastium tomentosum (cérailte, corbeille d'argent) - Chrysanthème nain - Chrysanthemum maximum - Ciboulette - Cistus parviflora - Convallaria majalis (muguet) - Coprosma kirkii | <ul style="list-style-type: none"> - Coreopsis grandiflora - Coreopsis lanceolata - Coreopsis verticillata "moonbeam" - Cortaderia seloana rosea - Crucianella stylosa - Deschampsia caepitosa - Dianthus gratianopolinatus (œillet) - Dianthus plumosus - Diascia regescens - Digitalis excelsior - Erigeron hybrides - Eupatorium rugosum - Euphorbia characia - Euphorbia marginata - Euphorbia musinites - Euphorbia polychroma - Festuca ovina - Fuchsia gracilis |
|--|---|--|



RONSTAR[®] TX

Herbicide sélectif pour :

- rosiers, arbres et arbustes d'ornement (conteneurs et pleine terre).
- plantes vivaces ornementales en pépinières et espaces verts.

- | | | |
|--|---|---|
| - Fuchsia hybrides | - Monarda bradburiana | - Reinekia carnea |
| - Gaillarde naine nieske | - Nepeta x faassenii (nepeta musinii hybride) | - Rosmarinus of. "majorca pink" (romarin) |
| - Gaillardia hybrides | - Oenothera fruticosa | - Rudbeckia purpurea |
| - Gaura | - Ophopogon jap. minor | - Rudbeckia subtomentosa |
| - Geranium sanguineum | - Pachysandra terminalis | - Rudbeckia deami |
| - Geum (benoïtes) | - Paeonia lactiflora et officinalis (pivoine) | - Rumex actosa (oseille) |
| - Gypsophila paniculata | - Papaver orientalis (pavot d'orient) | - Salvia aurea |
| - Hebe X rosa "andersonii" | - Pentstemon andenken* | - Salvia officinalis (sauge) |
| - Helenium hybrides | - Phlox paniculata | - Santoline virens |
| - Helianthemum "anjou" | - Phlox subulata | - Saxifraga arendsii "gaiety" |
| - Helianthemum numularium hybrides | - Phlox subulata "benita" | - Saxifraga decipiens |
| - Helleborus hybrides (helebore, rose de Noël) | - Phlox X hortorum | - Scabiosa caucasica |
| - Helleborus niger | - Physalis franchetii (alkikenge) | - Sedum acre |
| - Heracheum mantegazzianum | - Physodtegia virginiana | - Sedum alpestre (orpins) |
| - Heuchera X brizoides | - Polygonum affine (renouées) | - Sedum spectabile (orpins) |
| - Hypericum polyphyllum | - Polygonum vacciniifolium | - Sedum telephium (orpins) |
| - Iberis sempervirens (corbeille d'argent) | - Potentilla | - Solidago (verge d'or) |
| - Iris hybrides | - Potentilla alba | - Stachys lanata (oreille d'ours) |
| - Iris sibirica, Kniphofia* | - Potentilla atos "yellow queen" | - Teucrium cupaniana |
| - Lamium galeobdolon | - Potentilla nepalensis | - Thymus (speryllum, ou serpolet) |
| - Lavandula officinalis | - Potentilla tonguei | - Thymus X "dooen valley" |
| - Leucanthemum (marguerites) | - Potentilla verna nana | - Tritoma (kniphofia)* |
| - Linum perenne (lin vivace) | - Primula X hortensis | - Uniola latifolia |
| - Lippia citriodora (citronelle verveine) | - Pyrethrum hybrides (pyrethres) | - Veronica amethystina |
| - Labelia cardinalis | - Pyrethrum roseum | - Vinca crumbatting |
| - Miscanthus zebrinus | - Pyrethrum vivace | - Vinca minor et major (pervenche). |

* Faire attention sur jeunes plants en pépinière.

La liste ci-dessus n'est donnée qu'à titre indicatif et concerne des végétaux plantés en pleine terre sous forme de plants en motte ou d'éclats, racinés et ayant bien repris.

PLANTES PLUS OU MOINS SENSIBLES

- | | | |
|-------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| - Acaena novae selandia* | - Gunnera magellanica* | - Muehlenbeckia complexa* |
| - Achillea tomentosa** | - Gypsophila repens* | - Pentstemon X andenken an Hahn** |
| - Aquilegia coerulea** | - Hemerocallis, Kniphofia** | - Plumbago larpentae* |
| - Artemisia dracunculul (estragon)* | - Leucanthemum** | - Thym citriodorus** |
| - Ceratostigma plumbaginoides | - Lupinus polyphyllum* | - Tradescantia. |
| - Delphinium hybrides* | - Lupinus spp. | |

* Essais sur jeunes plantes (reste à vérifier sur plantes adultes).

** Traitement possible sur plantes adultes.

Ces dernières espèces sont, dans nos essais, plus ou moins sensibles. Cette sensibilité se traduit par quelques décolorations de feuillage n'entravant généralement ni le développement des plantes ni leur floraison. Néanmoins, effectuer un essai préalable.

Le mode d'emploi



● Préparation du sol et de la culture

Le sol doit être bien préparé, propre, frais et bien émietté.

● Dose(s) recommandée(s)

Désherbage des arbres et arbustes d'ornement en pépinières : 120 kg/ha.

Désherbage des arbres et arbustes d'ornement, plantations : 180 kg/ha.

Désherbage des rosiers : 120 kg/ha.

Désherbage des cultures florales : 120 kg/ha.

● Conditions de traitement

Ronstar[®] TX peut s'utiliser en toute saison, mais toujours en pré-levée des mauvaises herbes sur sol parfaitement propre.



RONSTAR[®]
TX

Herbicide sélectif pour :

- rosiers, arbres et arbustes d'ornement (conteneurs et pleine terre).
- plantes vivaces ornementales en pépinières et espaces verts.

● Application

Épandre régulièrement le produit en l'état à la surface du sol. Selon la surface à traiter, l'application sera effectuée à la main, avec une poudreuse actionnée manuellement ou avec un épandeur de micro-granulés.

● Conditions du milieu

- Appliquer le produit sur un sol propre, frais et légèrement humide en surface et ayant une structure peu motteuse.
- En cas d'application sur végétaux susceptibles par leur feuillage de retenir les granulés, faire suivre l'épandage d'un arrosage par aspersion.

● Programme de traitement

Les meilleurs résultats sont obtenus lorsque **Ronstar**[®] **TX** est appliqué :

- Dès la sortie de l'hiver.
 - Dès la mise en place ou le repiquage des plants, mais avant l'apparition des mauvaises herbes (pour de très jeunes plants attendre une quinzaine de jours, afin d'assurer leur reprise).
- En cours de saison un second traitement peut être envisagé 3 à 4 mois après la première application pour empêcher la levée des graines de mauvaises herbes estivales ou tardives.

● Cultures de remplacement

La sélectivité exceptionnelle de **Ronstar**[®] **TX** autorise une replantation sur des emplacements déjà traités au **Ronstar**[®] **TX**, de végétaux en remplacement des précédents, abîmés ou disparus par vandalisme ou par gel. Il convient alors d'appliquer une nouvelle dose de **Ronstar**[®] **TX** au pied des nouveaux plants afin de rétablir le film herbicide.

● Intervalles de sécurité

Ne plus travailler le sol après traitement, ce qui compromettrait l'activité herbicide et la persistance de celle-ci.

Recommandations particulières

- Les Cupressacées (biota, calocedrus, chamaecyparis, cupressocyparis, cupressus, juniperus, thuya, thyopsis) de moins de 3 ans dans les cultures en conteneurs ou dans les planches de culture ne doivent pas être traités avec **Ronstar**[®] **TX**.
- Ne pas appliquer sur plants greffés au niveau du sol pendant la première année qui suit le greffage, ni les boutures non racinées.
- Ne pas traiter les emplacements où se trouvent des plantes bulbeuses (crocus, jacinthes, lis, muscaris, narcisses, tulipes) ou des lilacées en général, celles-ci étant sensibles au produit.
- Les jeunes pousses ne doivent pas toucher le sol.
- Éviter l'application sur des plants de taille inférieure à 5 cm.
- Éviter de traiter sur des plantes couvre-sol se multipliant par stolons.
- L'application de **Ronstar**[®] **TX** en serre ou sous abri se fait sous l'entière responsabilité de l'utilisateur, car les conditions climatiques y sont tellement variables que le fabricant ne peut garantir l'emploi, ni l'absence de phytotoxicité.

Les précautions



Précautions à prendre

● Au cours du stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris pour animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

● Au cours de l'emploi

- Porter des gants, des vêtements et des lunettes de protection.
- Ne pas avaler.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de contact, laver abondamment à l'eau.
- En cas de malaise ou d'accident, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Traiter en l'absence de vent.
- Ne pas épandre près des cours d'eau et éviter toute projection sur les mares, cours d'eau et fossés.

● Après emploi

- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.
 - Rendre les emballages inutilisables.
 - Éliminer les emballages en respectant la réglementation.
- Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et pour l'environnement.

● Collecte des emballages

Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique. ADIVALOR : tous les lieux et dates de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (E.V.P.P.) et produits phytosanitaires non utilisés (P.P.N.U.) sur :

- **Site** : www.adivalor.fr
- **Email** : infos@adivalor.fr
- **N° AZUR** : 08 10 12 18 85

La gestion des effluents est réglementée (voir arrêté ministériel du 12.09.2006).

Avec les bonnes pratiques le Phytobac® EV préserve la qualité de l'eau en réduisant les pollutions ponctuelles* lors des rinçages et lavages du matériel.

Pour plus d'informations ou l'installation d'un Phytobac® EV, contacter votre distributeur ou prendre rendez-vous auprès de celui-ci pour un diagnostic complet.

LES BONNES PRATIQUES PHYTOPHARMACEUTIQUES

Le respect des bonnes pratiques phytopharmaceutiques est un gage de responsabilité et de bonne utilisation des produits phytosanitaires. Les respecter, c'est limiter l'impact sur l'environnement.

1		Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
2		Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
3		Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
4		Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
5		Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif anti-débordement).
6		Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

7		Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les points d'eau en zone de captage.
----------	--	--

8		Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
----------	--	--

9		Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
----------	--	---

10		Recycler les emballages dans le cadre des collectes.
-----------	--	--

Bayer vous propose un 11^{ème} geste pour la gestion des effluents :

11		Gérer les effluents phytosanitaires avec un système reconnu efficace par le MEDDTL** : Phytobac® EV. 11 ^{ème} Geste Responsable et Professionnel.
-----------	--	--

* Pollutions générées par de mauvaises manipulations ou en absence de Bonnes Pratiques.
 ** MEDDTL : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

© Phytobac : Marque déposée et cahier des charges
 Bayer CropScience, savoir faire certifié ISO 9001 v 2000.

IMPORTANT : Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications. L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits. En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés. De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.

Ce document est imprimé sur du papier certifié issu de forêts gérées de manière responsable chez un imprimeur dépositaire de la marque Imprim'Vert.



www.club-vert.com

Bayer Service **infos** Espaces Verts
 N°Vert 0 800 008 401
 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Bayer S.A.S.
 Activité Espaces Verts
 16 rue Jean-Marie Leclair - CS 90106
 69266 LYON CEDEX 09 - FRANCE

Tél. : 04 72 85 42 93
 Fax : 04 72 85 42 89



RONSTAR[®]
 TX